

**Comité Territorial de Golf Sarthe-Mayenne, Maison
Départementale des sports, 29, boulevard Saint Michel, 72000
LE MANS**



**CHAMPIONNAT TERRITOTIAL DE GOLF
TROPHEES Comité Territorial de GOLF SARTHE-
MAYENNE**

LE MANS GOLF CLUB SARGE

DIMANCHE 9 Avril 2023

Règlement

Modification du présent règlement le 20/03/2023

Comité de l'épreuve

Philippe GUENVER, Président du Comité territorial de Golf

Farid OUARTI, Vice-Président du Comité territorial de Golf
(responsable championnats)

Le Président de l'AS de Le Mans Golf Club Sargé

Vladimir MIRATON, Directeur Le Mans Golf Club Sargé

La commission sportive du Comité Territorial Sarthe Mayenne de Golf

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

La procédure de jeu lent édictée par le Comité des Règles de la FFGolf s'applique.

Les règles locales édictées par l'association sportive de Le Mans Golf Club Sargé s'appliquent.

Le comité préconise l'utilisation du « prêt, jouez ».

Rappel :

- Jouez même si vous n'avez pas l'honneur mais que vous êtes prêt et pas votre partenaire :

- il y a du monde devant, votre partenaire est trop long pour jouer, Si vous êtes plus court, jouez en premier
- votre partenaire doit jouer un coup méritant plus de réflexion, jouez
- votre partenaire vient de sortir sa balle d'un bunker, et doit encore ratisser, récupérer son sac, son club, essuyer sa balle... jouez

> Jouez avant d'aller aider votre partenaire à chercher sa balle

- > Si vous n'êtes pas en train de jouer, vous devez être en train de préparer votre prochain coup...
- > Finissez de putter plutôt que de marquer votre balle
- > Marquez vos scores dès votre arrivée sur le tee de départ suivant.

1 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Championnat ouvert à tous les licenciés amateurs membres **d'un des Golfs de la Sarthe et de la Mayenne**, de son association sportive (à jour de leur licence FF Golf 2023 et du certificat médical au moment de l'inscription).

Avoir un index inférieur ou égal à 36.4 (séniors, adultes, jeunes HF).

Championnat ouvert aux catégories U16 (G-F) respectant les index requis des tableaux adultes H et F.

Etre inscrit avant le 07 avril 2023 12 heures.

Le nombre de participants maximum est fixé à 100.

Si le nombre d'inscrits est supérieur, le choix se fera par ordre d'index.

2 – SÉRIES ET FORME DE JEUX

| séries | index | nombre de trous | repères de départ | jours | | formule |
|---------------------------|---------------------|-----------------|-------------------|----------|--|-------------|
| Dames 1ère série | inf. ou égal à 15.4 | 18 | Bleu | Dimanche | | stroke play |
| Dames 2ème série | 15.5 à 36.4 | 18 | rouge | Dimanche | | stableford |
| | | | | | | |
| Hommes 1ère série | inf. ou égal à 11.4 | 18 | Blanc | Dimanche | | stroke play |
| Hommes 2ème série | 11.5 à 36.4 | 18 | jaune | Dimanche | | stableford |
| | | | | | | |
| Seniors Dames 1ère série | inf. ou égal à 15.4 | 18 | rouge | Dimanche | | stableford |
| Seniors Dames 2ème série | De 15.5 à 36.4 | 18 | rouge | Dimanche | | stableford |
| Seniors 2 et 3 Dames | inf. ou égal à 36.4 | 18 | Rouge | Dimanche | | Stableford |
| Seniors Hommes 1ère série | inf. ou égal à 15.4 | 18 | Jaune | Dimanche | | Stableford |
| Seniors Hommes 2ème série | De 15.5 à 36.4 | 18 | jaune | Dimanche | | stableford |
| | inf. ou | 18 | Jaune | Dimanche | | Stableford |

| | | | | | | |
|-----------------------|----------------|--|--|--|--|--|
| Seniors 2 et 3 Hommes | égal à 36.4 | | | | | |
| | | | | | | |

Rappel sur les catégories séniors (ffgolf) :

Senior messieurs et dames

Age : 50 - 59 ans

Catégorie Senior

Senior 2 messieurs et dames

Age : 60 - 69

Catégorie Senior 2

Senior 3 messieurs et dames

Age : 70 ans et plus

Catégorie Senior 3

3 – LIEU et DATE

Dimanche 09 Avril 2023

Le Mans Golf Club Sargé (72)

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier les séries en fonction du nombre de participants.

4 – INSCRIPTIONS

La date limite d'inscription est le 07 Avril 2023 à 12 heures.

Les inscriptions définitives seront à adresser par chaque association sportive ou golf par courriel à Le Mans Golf Club Sargé au plus tard le 07 Avril 2023 16 heures.

Les séniors 1^{ères} séries (D-H) sont autorisés à concourir dans la catégorie adulte (D et H). A préciser obligatoirement lors de l'inscription.

Les droits d'inscription sont à régler au club organisateur le jour de la compétition.

5 – DROIT D'ENGAGEMENT

Les joueuses, les joueurs s'acquitteront d'un droit d'engagement en retirant leur carte de score.

- 12 € pour les membres du golf recevant
- 20 € pour les membres des autres golfs
- 7 € pour les jeunes de moins de 18 ans

6 – HORAIRES DES DEPARTS

Les départs seront organisés à partir de 8 h 00. Les départs pourront être consultés sur le site du Comité Départemental dès le samedi 08 Avril 2023 à partir de 12 heures.

<http://www.golfsarthemayenne.fr/>

7 – PRIX

Les trophées seront offerts par le Comité territorial de Golf.

Le brut prime sur le Net.

8 – REMISE DES PRIX

La proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu :

Dimanche 09 Avril 2023 5 heures après le dernier départ.

Un vin d'honneur offert par le Comité territorial Sarthe Mayenne sera servi à l'issue de la remise des prix.

9 – RESTAURATION

Restauration sur place.

9 – RAPPEL DE DECISIONS EN VIGUEUR

EXTRAIT REUNION DES PRESIDENTS D’A.S, PRESIDENTS DE COMMISSION SPORTIVE ET DIRECTEURS DE GOLF
MERCREDI 11 DECEMBRE 2019 – MAISON DES SPORTS DU MANS

« Par ailleurs, une association ne pourra prétendre obtenir un reversement de subventions de la part du Comité territorial Golf Sarthe Mayenne dans le cadre des actions réalisées (ex CNDS) dans le club en cours d’année que si 5% au moins des membres A.S ont participé au championnat territorial (handicaps inférieurs ou égal à 36.4) ».

10 – EPREUVE QUALIFICATIVE POUR LE GRAND PRIX DES 24 HEURES 2023

L’épreuve est qualificative pour le Grand Prix des 24 heures selon les modalités suivantes :

Terminer premier de l’épreuve Hommes 1^è série et être dans le champ des joueurs autorisés à participer au Grand Prix des 24 Heures 2023.

Terminer première de l’épreuve Dames 1^è série et être dans le champ des joueuses autorisées à participer au Grand Prix des 24 Heures 2023.

En cas de qualification déjà acquise au Grand Prix des 24 Heures, aucun report n’est fait vers le (a) second (e) de l’épreuve.